



N°19 – 24 novembre 2022

SOMMAIRE

1. Fertiliser ses cultures bio en optimisant les ressources
2. Rencontres GC bio
3. 1ers résultats essais pommes de terre
4. Certiphyto bio

AGENDA

Réunion Pommes de terre

5 décembre à 9 h 30 à
Estrées-Mons

7 décembre à 14h -
Lorgies(62)

Formation régionale Fertiliser ses cultures en bio

17 – 19 -24
et 26 janvier 2023

3èmes Rencontres Grandes cultures bio

7 février 2023 à
Ablaincourt -Pressoir (80)

Certiphyto «spécial AB »

10 février 2023 à Noyon

Le clin d'œil météo

« Quand en novembre la pluie noie la terre, ce sera du bien pour tout l'hiver »

1. Fertiliser ses cultures en optimisant les ressources organiques !

L'année 2022 a vu les tarifs des engrais et amendements organiques augmenter de façon très importante. En cause, la diminution des disponibilités notamment en compost de fientes due à l'évolution réglementaire, couplée au report vers les approvisionnements organiques des agriculteurs conventionnels.

Produire de façon **rentable** des cultures biologiques ayant une **exigence forte en azote** devient un véritable **challenge**.

Dans ce contexte, quelle stratégie adopter ? Comme souvent, une partie de la réponse repose certainement sur la résilience des rotations pratiquées sur les fermes biologiques. Faut-il se tourner davantage encore vers des cultures moins exigeantes en azote ? Dans quelle mesure est-il possible d'insérer davantage de légumineuses ? Doit-on encore fertiliser ? si oui, avec quoi et comment ?

Comment optimiser la restitution d'éléments fertilisants par les intercultures ?

Toutes ces questions seront évoquées en janvier à l'occasion d'une journée de formation régionale, déclinée autour de la fertilité des systèmes biologiques dans chaque Chambre d'agriculture des Hauts-de-France.

Quatre dates à retenir dès à présent !

17 janvier 2023 à Saint-Laurent Blangy - 19 janvier 2023 à Beauvais

24 janvier 2023 à Amiens - 26 janvier 2023 à Laon

Si vous ne pouvez participer à la journée de formation organisée dans votre département, vous avez la possibilité de suivre la même session dans un autre lieu.

Pierre DURAND

2. 3^{ème} Rencontres Grandes cultures bio. A vos agendas !

Depuis plusieurs années déjà, un rendez-vous technique des producteurs bio en grandes cultures-légumes de pleins champs est proposé par les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France et Bio en Hauts-de-France dans le cadre du Plan Bio Régional.

Ces 3^{ème} rencontres auront lieu le **7 février 2023 à Ablaincourt-Pressoir (80)**.

Nous aborderons :

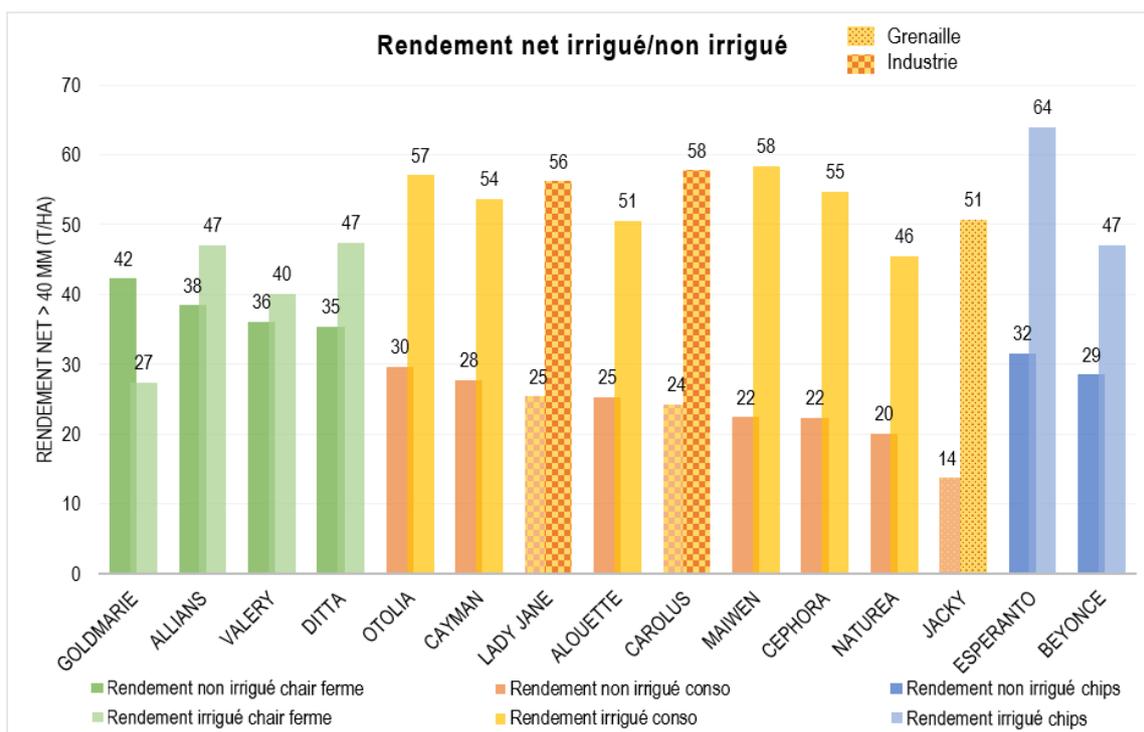
- les clés de la fertilité des sols en systèmes bio,
- les cultures innovantes
- et une table ronde sera organisée autour du légume vert d'industrie.

Dans un contexte de marchés en tensions, nous prévoyons également un **temps d'échange avec des opérateurs économiques de la filière**.

Plus d'informations seront envoyées prochainement mais en attendant, **SAVE THE DATE !**

3. Pommes de terre, premiers résultats de nos essais variétés

Deux essais de variétés de consommation et de chair ferme ont été conduit en non irrigué dans le Nord-Pas-de-Calais et en irrigué dans la Somme. On peut donc comparer les différents comportements des variétés sur le graphique ci-dessous.



Chair ferme :

Les différences entre irrigué et non irrigué sont limitées pour 3 des 4 variétés. La variété GOLDMARIE décroche dans le département de la Somme. Elle est en tête dans le Nord-Pas-de-Calais. Cependant, dû au défanage tardif, elle a optimisé sa tubérisation pour les gros calibres > 55 mm qui sont donc non commercialisables. Pour les autres variétés, on retrouve également une tendance de production de gros tubercules. En absence de mildou, DITTA semble avoir davantage valorisé l'irrigation. En 2022, l'irrigation augmente le rendement, mais ne valorise pas forcément le bon calibre sur les chairs fermes. **ALLIANS** et **DITTA** restent les références sur le marché.

Consommation :

La sécheresse a pénalisé la productivité des variétés de consommation dans le Nord-Pas-de-Calais. L'irrigation permet de limiter la variabilité de rendement entre les différentes variétés. **OTOLIA** et **CAYMAN** ont les meilleurs rendements en non irrigué. OTOLIA reste en haut du classement quelle que soit sa conduite. Ces deux variétés confirment leurs **bonnes aptitudes agronomiques** depuis plusieurs années. MAIWEN et CAROLUS expriment pleinement leur potentiel en irrigué.

Chips :

Les variétés à transformation en chips de sélection récente, **ESPERANTO** et **BEYONCE** expriment de bons potentiels et valorisent également l'irrigation. Elles sont très régulières en calibre.

Si vous voulez en savoir plus sur ces résultats, deux restitutions de ces expérimentations auront lieu :

Le **Lundi 5 décembre 2022** de 9h30 à 12h00
Salle Demolon – Bâtiment INRAE
2 Chaussée Brunehaut - 80 200 Estrées Mons

Le **07 décembre 2022** de 14 à 16h30
Pôle légumes nouveau bâtiment
Route d'Estaires - 62840 LORGIES



4. Certiphyto « spécial agriculteur biologique », vendredi 10 février à Noyon (60)

Nous avons organisé pour les producteurs biologiques de Picardie, une formation primo -Certiphyto en 2012 sur un format de deux journées. Un peu plus de 10 ans après, ce certificat est arrivé à échéance !

Nous proposons aux producteurs biologiques, une formation d'une journée pour le **renouvellement de leur Certiphyto**. Celle-ci se déroulera à Noyon dans l'Oise pour faciliter au plus grand nombre, la possibilité de s'y rendre.

Au programme de la journée,

- les incontournables rappels sur la réglementation autour de l'usage des produits disposant d'une AMM,
- les spécificités propres à l'AB,
- l'actualité autour des Zones Non Traitées et Distances Sécurité Riverains,
- puis un échange autour des pratiques agronomiques permettant de limiter le recours aux usages de produits.

Si vous êtes concernés par la nécessité de renouveler votre Certiphyto, n'hésitez pas à vous nous appeler pour vous inscrire !

Contacts : Gilles SALITOT – 06 81 95 93 59 ou Pierre DURAND 06 10 07 36 42

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59-62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

